



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 7 FEVRIER 2018

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2018-021 / 4-1-1-1

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 1^{er} février 2018, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 30 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, A. BLANCANEUX, N. CHARLETY, M. CHASSON, A. COLLIN, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, A. FAVIER, G. FAVRE, A. GAL, B. GATTAZ, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, AL. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, J. ROBERT, B. SARRAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL, D. ZAMBON.

Représentés : J. FORTE, A. GERVASI, R. REVIL.

Le secrétaire de séance désigné est Anthony MOREAU.

OBJET : RESSOURCES HUMAINES - TABLEAU DES EFFECTIFS : Modification de l'état du personnel - Créations, suppressions et transformations de postes

Rapporteur : Yves Allardin

EXPOSE : Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au Conseil municipal d'approuver, après avis du Comité technique, les modifications de l'état du personnel.

La présente délibération a pour objet d'ajuster certains postes suite à des modifications en-cours de l'organigramme notamment dans le cadre de mobilités internes, de recrutement et des réussites d'examen professionnel.

PROPOSITION :

Vu l'avis du comité technique du 24 janvier 2018,
Vu l'avis de la commission Finances et Administration générale du 29 janvier 2018,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal de procéder aux opérations suivantes :

... / ...

Voiron, ville porte de Chartreuse

Ajustement du tableau des effectifs aux besoins de la ville			
	Poste supprimé	Motif	Poste créé
1	1 Adjoint administratif Principal 2ème classe Temps complet 100 % Police Municipale	Changement de grade suite à un départ en retraite et une mobilité interne	1 Rédacteur Principal 2ème classe Temps complet 100 % Police Municipale
2	1 Adjoint administratif principal de 1ère classe Temps complet 100 % DEEJF - Pôle vie scolaire	Changement de grade suite à la réussite d'un examen professionnel promotion interne	1 Rédacteur Principal 2ème classe Temps complet 100 % DEEJF - Pôle vie scolaire
3	1 Adjoint administratif Principal 2ème classe Temps complet 100 % DAG - Etat Civil	Transfert du poste suite à une mobilité interne	1 Adjoint administratif Principal 2ème classe Temps complet 100 % Direction de la Vie Sportive
4		Création d'un poste suite au un recrutement d'un emploi d'avenir	1 Adjoint d'animation territorial Temps complet 100 % DEEJF - Pôle jeunesse
5	1 Adjoint administratif Principal 2ème classe Temps complet 100 % DEEJF - Pôle famille - RIH	Changement de grade suite à une mobilité interne	1 Adjoint technique territorial Temps complet 100 % DEEJF - Pôle famille - RIH
6	1 Adjoint technique territorial Temps complet 50 % DEEJF - Pôle vie scolaire	Changement de grade et de temps de travail suite à mobilité interne	1 Adjoint administratif Principal 2ème classe Temps complet 100 % DEEJF - Pôle vie scolaire
7	1 Technicien Temps complet 100 % DST - Patrimoine urbain	Changement de grade suite à la réussite d'un examen professionnel	1 Technicien principal 2ème classe Temps complet 100 % DST - Patrimoine urbain
8	1 Technicien Temps complet 100 % DST - Centre Technique	Changement de grade suite à la réussite d'un examen professionnel	1 Technicien principal 2ème classe Temps complet 100 % DST - Centre Technique

DECISION : La proposition est ADOPTÉE à l'UNANIMITÉ (33 POUR)
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.



Le Maire de VOIRON,
Julien Polat
Julien POLAT